



LES DROITS LINGUISTIQUES AU PROVINCIAL EN TEMPS DE CRISE

La place du français en Ontario

Février 2021



Assemblée
de la francophonie de l'Ontario

Ottawa, le 10 février 2021

L'hon. Caroline Mulroney


Députée provinciale de York-Simcoe
Ministre des Affaires francophones
Ministère des Affaires francophones
777, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1Z8

Madame la Ministre,

La dernière année n'a pas été exempte de défis. La COVID-19 s'est implantée partout en Ontario en mars dernier et a plongé tout le pays dans une situation de crise sans précédent. Gouvernements, organisations de toutes sortes et communautés ont dû s'ajuster à la vitesse de l'éclair aux différentes restrictions mises en place afin de protéger la population et lutter contre la propagation du virus.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) souhaite reconnaître les efforts constants du gouvernement de l'Ontario pour ses communications régulières avec notre réseau franco-ontarien durant la pandémie. Consultées par l'AFO sur les impacts de la COVID-19 sur leur organisation, les organisations à but non lucratif franco-ontariennes (OBNL) se sont dites satisfaites de la réponse des gouvernements ainsi que de leurs communications avec les OBNL franco-ontariennes, et ce, de façon légèrement plus importante que du côté de la majorité anglophone.

- Plus de 9 OBNL franco-ontariennes sur 10 (93,21 %) ont qualifié d'au minimum acceptable la réponse du gouvernement du Canada ainsi que leurs communications avec les OBNL, soit 8 % de plus que du côté des OBNL anglophones.
- Près de 9 OBNL franco-ontariennes sur 10 (86,21 %) ont qualifié au minimum d'acceptable la réponse du gouvernement de l'Ontario ainsi que leurs communications avec les OBNL, soit 11 % de plus que du côté des OBNL anglophones.
- Plus de 7 OBNL franco-ontariennes sur 10 (72,88 %) ont qualifié au minimum d'acceptable la réponse des municipalités ainsi que leurs communications avec les OBNL. Pour cette variable, le taux de satisfaction est presque identique d'avec les OBNL anglophones (72,53 %)



D'ailleurs, nous tenons à vous remercier et votre équipe pour votre participation à une vidéoconférence avec nos membres tenue en mai dernier pour présenter les programmes provinciaux et pour échanger sur les impacts de la COVID-19 sur nos organisations. Un exercice similaire, incluant à titre d'observateurs du personnel politique et des fonctionnaires du ministère des Affaires francophones et du ministère de l'Éducation, s'est tenu avec plus de 60 gestionnaires de centres de garde d'enfants et de la petite enfance en mai dernier.

La crise sanitaire a démontré certaines failles et limites de nos droits constitutionnels et législatifs à obtenir des communications diverses de nos gouvernements en français. Ce rapport, qui est le fruit de nos observations sur le terrain et de commentaires reçus par des francophones de l'Ontario, que ce soit de façon proactive ou lors de notre atelier sur le sujet donné dans le cadre de notre dernier congrès annuel, a pour but d'identifier les problèmes observés et de proposer des solutions afin d'y remédier.

Par ailleurs, nous avons également transmis à la ministre du Développement économique et des Langues officielles, l'hon. Mélanie Joly, et déposé au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes un rapport le 10 décembre dernier, [un rapport similaire](#) pour transmettre nos recommandations au gouvernement du Canada.

Comme le disait avec beaucoup de sagesse la professeure de science politique au Collège militaire royal du Canada, Stéphanie Chouinard, lors de son témoignage devant le comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes le 26 novembre 2020, les langues officielles sont "un outil et non un obstacle à la protection des Canadiens."

À la question posée à une centaine de participant.e.s dans le cadre de l'atelier *Les droits linguistiques en temps de crise*, présentée lors du congrès 2020 de l'AFO par Me François Larocque, titulaire de la Chaire de recherche sur les droits et enjeux linguistiques de l'Université d'Ottawa, et par Bryan Michaud, analyste politique à l'AFO, la moitié des répondant.e.s ont partagé avoir observé au moins une infraction linguistique lors de la crise sanitaire, que ce soit au fédéral, au provincial ou au municipal.

Il va sans dire que la compréhension des communications gouvernementales dans une situation de crise majeure telle que nous avons vécue cette année décuple l'importance du respect de nos droits linguistiques. Les langues sont un vecteur essentiel et non un fardeau alourdissant la vitesse des communications.

Recommandation 1

- Que le ministère des Affaires francophones s'appuie des recommandations de ce rapport dans sa refonte de la *Loi sur les services en français*.

Points de presse gouvernementaux

La présence du français dans les points de presse des gouvernements du Canada, de l'Ontario et d'autres provinces à travers le pays a ouvert une discussion sur ce thème, surtout lors du premier mois de la crise.

Le gouvernement de l'Ontario, comme les gouvernements du Canada et provinciaux, a mis en place comme pratique la présentation de conférences de presse quotidiennes pour partager aux médias et à la population les nouvelles les plus récentes ayant un lien avec la pandémie. Comme ce fut le cas au cours des dernières décennies lors de la présentation des points de presse provinciaux, ceux présentés dans le cadre de la pandémie ont été diffusés très majoritairement uniquement en anglais, sauf lorsqu'un.e ministre bilingue était présent.e.

Comme l'a bien décrit la Commissaire aux services en français, Kelly Burke, dans son rapport annuel 2019-2020, "la conduite des élu(e)s et leurs compétences linguistiques sont en dehors du champ de juridiction de la *Loi sur les services en français*." Par contre, des actions devaient être prises par le gouvernement de l'Ontario pour assurer une communication en français au public lors de ces points de presse suivis religieusement par la population; surtout en période d'urgence et de transmission de consignes officielles importantes.

L'AFO a régulièrement communiqué avec le gouvernement de l'Ontario à ce sujet au cours des premières semaines de la pandémie. Le dimanche 12 avril, le gouvernement de l'Ontario diffusait pour la première fois son signal avec une option de sous-titres en français. Quatre jours plus tard, il ajoutait à son offre en offrant une traduction simultanée en français. L'AFO s'en est réjoui, car il s'agissait d'une première historique et cela créait un précédent important. Nous remercions la

ministre des Affaires francophones et le bureau du Premier ministre de l'Ontario pour cette avancée sur laquelle nous devons bâtir.

Recommandation 2

Que le gouvernement de l'Ontario pérennise la pratique de présenter ses conférences de presse avec une option de traduction simultanée dans son signal.

Alors que les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens ayant accès à un Internet de qualité pouvaient recevoir leur service en français lors des conférences de presse de l'Ontario, ce ne fut pas le cas du côté de la télévision. En plus du signal du gouvernement, Radio-Canada diffusait, dès les premiers jours de la pandémie, les points de presse des gouvernements du Canada et de l'Ontario avec les mêmes options que le gouvernement de l'Ontario sur ses plateformes numériques.

En revanche, bon nombre de Franco-Ontariennes et de Franco-Ontariens vivent en régions éloignées et en milieu rural, là où l'accès à un Internet de qualité est plus limité qu'en centre urbain. La participation des médias télévisuels dans la diffusion des points de presse était donc un élément essentiel à la diffusion d'une information de qualité et présentée en français. Le gouvernement de l'Ontario, avec l'offre de son signal, avait fait son travail. Il fallait que les télédiffuseurs emboîtent le pas.

Dans cet esprit, l'AFO a demandé le 17 avril à la direction des services en français de Radio-Canada Ontario et à la direction de la station d'Ottawa-Gatineau de diffuser les points de presse du gouvernement de l'Ontario via les stations de télévision régionales de l'Ontario et d'Ottawa-Gatineau. Une autre alternative proposée était de diffuser les points de presse de l'Ontario après ceux du gouvernement du Québec sur la chaîne RDI. Nous sommes déçus de la réponse négative que nous avons reçue à cet effet.

Radio-Canada, de par son mandat de **diffuseur national**, avait le devoir de diffuser les points de presse, de la même manière qu'elle l'a fait de façon exemplaire avec les gouvernements du Canada et du Québec.

Au point de vue anecdotique, il a été rapporté à l'AFO que des Franco-Ontariens allaient chercher leurs informations sur la COVID-19 via les points de presse du gouvernement du Québec ou en anglais via les chaînes de la CBC. Ainsi, certaines personnes ont dû consommer des informations provenant du gouvernement d'une autre province ayant des directives différentes de l'Ontario, ou dans d'autres cas, ont dû se tourner vers l'anglais pour se renseigner.

Ainsi, nous voulons réitérer dans ce rapport deux recommandations tirées de notre mémoire remis au CRTC sur le renouvellement de la licence de Radio-Canada.

Recommandation 3

Que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) renouvelle la licence de la Société Radio-Canada à la condition que la Société d'État procède à des changements de culture importants, commençant par l'objectif de devenir réellement un diffuseur pancanadien.

Recommandation 4

Que la division francophone de la Société Radio-Canada modifie sa gouvernance pour créer quatre entités autonomes (Atlantiques, Québec, Ontario et provinces du Centre et de l'Ouest), toutes responsables de leurs budgets de fonctionnement et de leur programmation sur leur territoire.

De plus, nous tenons à souligner que le Groupe Média TFO a acquiescé partiellement à notre demande. Le 17 avril, nous avons également approché les dirigeants de ce média provincial pour la diffusion des points de presse avec sous-titres sur le poste câblé de TFO qui ne pouvait pas diffuser les points de presse en direct. Étant présenté à 13h, la diffusion des points de presse s'insérait difficilement en plein milieu d'une programmation éducative pour enfants. Pendant quelques semaines, Groupe Média TFO a diffusé les points de presse en reprise avant la diffusion du cinéma, en soirée.

Recommandation 5

Que Groupe Média TFO met en place un protocole pour diffuser des messages gouvernementaux en français en temps de crise, comme la diffusion de conférences de presse.

Les points de presse du premier ministre de l'Ontario n'étaient pas les seuls présentés par le gouvernement de l'Ontario. L'équipe du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, un haut fonctionnaire du ministère de la Santé, donnait également des points de presse quotidiens d'une importance aussi grande. Tous les points de presse se sont déroulés exclusivement en anglais, le médecin hygiéniste en chef et l'état-major de son bureau ne parlant pas français.

Dans son dernier rapport annuel, la Commissaire aux services en français a apporté un éclaircissement important. "Le poste de médecin hygiéniste en chef de l'Ontario constitue un organisme gouvernemental au sens de la *Loi sur les services en français*". La Commissaire dénote donc que les points de presse unilingues anglais du médecin hygiéniste en chef constituaient des infractions à la législation ontarienne.

Recommandation 6

Que le gouvernement de l'Ontario précise la désignation du poste de médecin hygiéniste en chef de l'Ontario sous la *Loi sur les services en français* ou dans la législation appropriée, et qu'un haut gestionnaire de cette équipe soit disponible pour répondre en français lors de ses conférences de presse.

Publicités dans les médias franco-ontariens

Le 12 mars 2020, le gouvernement de l'Ontario annonçait une enveloppe de 10 millions de dollars pour la mise en place d'une campagne publique visant à sensibiliser et informer les Ontariennes et les Ontariens sur la COVID-19. Deux semaines après l'annonce, aucune radio communautaire ou privée francophone ayant pignon sur rue en Ontario n'avait reçu de contrats pour cette campagne. Seules quelques radios de langue française de Gatineau faisaient partie de la campagne.

Comme organisme porte-parole, deux thèmes étaient importants à nos yeux dans cette problématique.

1. Les campagnes publicitaires gouvernementales ont pour but d'informer les Ontariennes et les Ontariens. Dans ce cas-ci, l'objectif était de partager de l'information vitale à la lutte contre la pandémie. Les francophones doivent avoir les mêmes chances que la communauté majoritaire d'accéder à ces informations.
2. À un moment où les entreprises et organisations de toute sorte n'annonçaient pratiquement plus dans les médias, les campagnes publicitaires gouvernementales étaient l'une des rares sources de revenus des médias.

L'AFO et le Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario (MICRO) ont communiqué rapidement avec le gouvernement de l'Ontario pour solutionner ce problème. Le bureau de la ministre des Affaires francophones aura connu du succès dans ses interventions, le problème ayant été réglé au début du mois d'avril. À ce moment, toutes les radios communautaires et privées de l'Ontario français ont signé des contrats les intégrant dans la campagne. Par ailleurs, l'Unité des services en français a confirmé à l'AFO qu'un rattrapage financier avait été fait et que les radios francophones ont reçu l'équivalent de 5 % du financement provenant des campagnes publicitaires estivales du gouvernement ontarien.

Le 8 mai 2020, Le Droit rapportait à l'AFO ne pas avoir fait partie d'une nouvelle campagne publicitaire destinés aux journaux au sujet de la COVID-19. Le Droit venait de déménager ses bureaux à Gatineau. Pour une deuxième fois, le travail de l'AFO et du bureau de la ministre des Affaires francophones aura eu un impact fructueux. Le 21 mai, Le Droit nous confirmait avoir reçu un contrat de la part du gouvernement de l'Ontario.

Au début du mois de mai, grâce au bureau du député de Mushkegowak-Baie-James, l'agence Lignes Agates Marketing contactait notre équipe pour nous dire que les hebdomadaires Le Nord, La Tribune, Le Goût de vivre et l'Agricom n'avaient pas reçu de contrats par rapport aux campagnes publicitaires COVID-19 en avril. Ces médias se sont vus inclus dans les campagnes publicitaires COVID-19 du gouvernement de l'Ontario.

Nous avons appris au cours de notre travail dans ces dossiers que le ministère de la Santé avait embauché la branche torontoise de la firme québécoise Cossette pour gérer les campagnes

publicitaires. À cause de la soudaine grande demande en placement publicitaire, le ministère n'avait pas les moyens de gérer cette campagne avec ses ressources en place.

Quelles sont les lignes directrices et les obligations fixées par contrat entre les ministères et les agences de placements publicitaires relatives aux services en français? Comment peut-on s'assurer d'une plus grande proactivité et efficacité de l'appareil gouvernemental lorsque vient le temps de communiquer une campagne publicitaire via des médias francophones?

Recommandation 7

Que le gouvernement de l'Ontario révise ses protocoles et procédures administratives afin de rejoindre les francophones dans le cadre de ses campagnes publicitaires et s'assure que les médias franco-ontariens en fassent partie intégrante, dès le départ.

Traduction

Depuis le début du confinement, plusieurs documents remis aux journalistes et/ou au public ont été remis uniquement en anglais lors de leur dévoilement, la version française étant parfois publiée dans les heures ou les jours suivants. Cette pratique est contraire à ce qui est exigé par la *Loi sur les services en français*, qui demande que "chacun a droit à l'emploi du français (...) pour en recevoir les services."

Liste des documents diffusés en anglais seulement au moment de leur présentation publique

Document	Reçu en anglais	Version française	Ministère	Date
----------	-----------------	-------------------	-----------	------

	seulement	remise dans les heures ou les jours suivants		
COVID-19: Modelling Update	X		Ministère de la Santé	29 octobre 2020
Le ministre de l'Éducation annule les tests de l'OQRE		X	Ministère de l'Éducation	18 mars 2020
COVID-19 Modelling	X		Ministère de la Santé	31 octobre 2020
Confirmation of essential service: Easter Bunny		X	Bureau du premier ministre	7 avril 2020
Fall preparedness Plan for Health, Long-Term Care and Education		X	Gouvernement de l'Ontario	30 septembre 2020
Evidence to Support Further Public Health Measures in High Transmission Areas: the need to act now	X		Ministère de la Santé	8 octobre 2020
Regulation 274 Quotes		X	Ministère de l'Éducation	15 octobre 2020
COVID-19: Modelling Update	X		Ministère de la Santé	29 octobre 2020
MOH letter in response to the Auditor General's claim	X		Ministère de la Santé	6 novembre 2020
Communiqué Ontario Extends Teacher-Led Online Learning Until January 25 to keep students and staff safe in Southern Ontario		X	Ministère de l'Éducation	7 janvier 2021
Communiqué Ontario Declares Second Provincial Emergency to address COVID-19 Crisis and Save Lives et le dossier de presse qui l'accompagnait		X	Gouvernement de l'Ontario	12 janvier 2021

Si la *Loi sur les services en français* n'a pas de pouvoir au sujet de la langue parlée par les élus lors

de conférences de presse, les documents partagés aux journalistes sont régis par celle-ci. Les documents doivent d'ailleurs légalement être publiés en même temps dans les deux langues reconnues par l'Assemblée législative de l'Ontario.

Pour les journalistes, l'accès à des documents en français les aide dans l'exécution de leur travail. N'étant pas des traducteurs de formation et ayant des niveaux de maîtrise de l'anglais variés, le partage de documents unilingue anglais ralentit le travail des journalistes dans leur diffusion de l'information (ce qu'ils font souvent en direct avec les réseaux sociaux) et augmente les possibilités d'erreur causées par une mauvaise traduction.

De plus, deux campagnes gouvernementales d'importance et un plan gouvernemental ont été rendues publiques en anglais seulement.

Portail de jumelage des ressources humaines dans le domaine de la santé

Le 7 avril 2020, le gouvernement de l'Ontario lançait une campagne ayant un impact stratégique important dans la lutte à la COVID-19. Le ministère de la Santé publiait un portail en ligne visant à jumeler les professionnels de la santé aux emplois disponibles. Moins d'un mois après le début du confinement, le système de santé avait besoin de renforts.

Malheureusement, seule la version anglaise du portail était disponible au moment de son lancement. La version française a été rendue disponible quelques jours plus tard.

Campagne Fabriqué en Ontario

Le 10 juillet 2020, le gouvernement de l'Ontario lançait une campagne publique d'achat local : Fabriqué en Ontario. Cette initiative répondait d'ailleurs à une recommandation du milieu économique franco-ontarien. Dans l'analyse de notre enquête auprès du milieu économique franco-ontarien, Analyse du sondage sur la relance économique franco-ontarienne, la mise en place d'une campagne d'achat local était recommandée. Cette enquête, pilotée par l'AFO et faite en collaboration avec le Club canadien de Toronto, le Regroupement des gens d'affaires et d'Entreprise Niagara, avait été déposée quelques semaines avant l'annonce à votre Comité consultatif sur la relance économique francophone.

Le site Internet et le logo de la campagne dévoilés le 10 juillet ont été publiés en infraction à la *Loi*

sur les services en français. Alors que le logo de la campagne n'avait été dévoilé qu'en anglais, le site Internet de la campagne n'est disponible qu'en anglais. La version bilingue du logo a été rendue publique quelques heures après l'annonce. Pour ce qui est du site, une version française de quatre pages est disponible... sur demande. Le concept d'égalité réelle de l'anglais et du français n'a pas été respecté.

Cette campagne s'inscrivait dans une campagne nationale d'achat local pilotée par l'entreprise Canadian Manufacturers & Exporters.

Plan Protéger les Ontariens: Se préparer à de futures vagues de COVID-19

Le 30 septembre 2020, le gouvernement de l'Ontario dévoilait son plan pour lutter contre la deuxième vague de la COVID-19. Ce plan était très important en vue de la lutte à la pandémie qui allait suivre dans les mois suivants. Il ne fut dévoilé qu'en anglais, la version française ayant été rendue publique moins de 24 heures plus tard.

De plus, il nous a été rapporté à plusieurs reprises que des organismes gouvernementaux ont diffusé de l'information uniquement en anglais - et ce, même s'ils sont situés à l'intérieur de régions désignées.

“J'ai constaté un manque d'affichage en français à Horizon Santé Nord en juin et au Manoir des Pionniers en juillet et en août. Ces problèmes ont été résolus. Nous avons également constaté un manque de questionnaires bilingues sur la COVID-19 au Manoir des Pionniers en juillet, ce qui a également été résolu.” un répondant au sondage de l'AFO et de la Chaire de recherche sur les droits et enjeux linguistiques de l'Université d'Ottawa.

Il est malheureux que les obligations linguistiques soient parfois balayées au second plan. S'il est vrai que l'ère de l'information en continu a profondément changé les méthodes de communication, les obligations linguistiques doivent être perçues comme un facteur essentiel à la réussite et à la clarté d'un message, et non un boulet ralentissant la communication. Si l'ère de la nouvelle instantanée apporte son lot de défis pour la traduction, les nouvelles technologies, dont les services de traitement de texte en ligne partagée, devraient être explorées par le gouvernement de l'Ontario afin de permettre une traduction en temps réel.

Recommandation 8

Que le gouvernement de l'Ontario, avec l'appui du ministère des Affaires francophones, mette sur pied un services de traduction express, afin d'écourter le délai entre la rédaction d'un message et sa traduction, et explore les outils technologiques disponibles afin d'assurer une communication gouvernementale en continu, et ce, dans les deux langues reconnues par l'Assemblée législative de l'Ontario.

Recommandation 9

Que le gouvernement de l'Ontario s'assure d'inclure des clauses linguistiques avec les compagnies qui offrent un service public en son nom.

Bureaux régionaux de santé publique

La pandémie a eu parmi ses conséquences d'augmenter la visibilité des bureaux régionaux de santé publique. Ouvrant généralement dans l'ombre, les bureaux régionaux de santé publique ont été propulsés sur le devant de la scène par la COVID-19. Plusieurs de leurs directions ont communiqué régulièrement avec la presse et le grand public.

Au niveau des communications avec le grand public, on peut citer en exemple des lettres envoyées aux parents d'élèves lorsqu'un cas de COVID-19 était signalé dans une école. L'AFO et ses membres du milieu scolaire ont reçu plusieurs commentaires de Franco-Ontarien.ne.s aux quatre coins de la province à l'effet que ces communications étaient transmises uniquement en anglais. Il est également arrivé dans au moins une région - à notre connaissance - que les communications aux parents étaient transmises aux conseils scolaires, ces dernières se retrouvant avec le fardeau non prévu de traduire ces communications.

De plus, les bureaux de santé publique ont régulièrement communiqué via des sites Internet et les médias sociaux des informations importantes, comme les consignes régionales et le rapport des cas,

exclusivement en anglais. Pourtant, une grande partie de l'information qu'ils partageaient provenait du bureau du médecin hygiéniste en chef de la province, désignée en vertu de la *Loi sur les services en français*.

“Il y a eu un manque de communication en français et un manque de traduction d'informations diffusées dans la communauté par Santé publique de Sudbury et District, entre mai et août. La majorité - des problèmes - a été résolue.” - un répondant au sondage de l'AFO et de la Chaire de recherche sur les droits et enjeux linguistiques de l'Université d'Ottawa.

Au niveau de la législation linguistique, les bureaux régionaux de santé publique relèvent des municipalités. À ce jour, dix municipalités seulement ont un cadre juridique au niveau de la langue, soit:

- Casselman (règlement)
- Champlain (règlement)
- Chapleau (règlement)
- Clarence-Rockland (résolution)
- Cornwall (politique)
- Hawkesbury (règlement)
- Hearst (règlement)
- Kapuskasing (règlement)
- Nipissing Ouest (règlement)
- Ottawa (règlement)
- Smooth Rock Falls (règlement)
- Sudbury (règlement)
- Toronto (politique)
- Val Rita (résolution)

Le gouvernement de l'Ontario finançant entre 60 à 75 % du budget des bureaux régionaux de santé publique, il a la possibilité de passer à l'action pour aider les francophones à accéder à l'information dans leur langue.

Recommandation 10

Que le gouvernement de l'Ontario assujettisse les bureaux régionaux de santé publique à la *Loi sur les services en français*.

Campagne de vaccination

Les gouvernements de partout au pays ont commencé à recevoir des doses de nouveaux vaccins vers la fin de l'année 2020. En Ontario, trois phases de consultation sont prévues:

- Première phase: vaccins administrés aux populations vulnérables et les plus exposés à la COVID-19 et au personnel de santé (aujourd'hui à mars).
- Deuxième phase: accroître le nombre de vaccins au personnel de la santé, résidents de foyers de soins de longue durée et de maisons de retraite, patients à domicile souffrant de maladies chroniques et communautés autochtones (commence en mars).
- Troisième phase: Vaccins disponibles au grand public (commence au début août).

L'administration des vaccins est une arme centrale dans la stratégie gouvernementale pour lutter contre la pandémie. Les services en français seront d'une importance capitale. Pour bien informer la population sur le vaccin et sur la campagne de vaccination et lutter contre la désinformation au sujet des vaccins, une information claire, précise et en français doit être offerte. Pour ce faire, il est essentiel de bien planifier le volet de l'offre de services en français à la base de la planification de la campagne de vaccination.

Recommandation 11

Que le gouvernement de l'Ontario mette de l'avant une stratégie d'engagement et d'information en français dans le cadre de ses campagnes de vaccination.

Ce rapport ne contient pas une liste exhaustive des recommandations que l'AFO souhaite vous soumettre. Plusieurs recommandations que nous vous avons partagées au sein de notre [proposition](#)

de libellé de la Loi sur les services en français en vue de sa refonte ont vu leur pertinence validée par la pandémie. Je tiendrais, entre autres, à souligner que le manque de reddition de compte des organisations assujetties à la *Loi sur les services en français* a une incidence sur plusieurs défis que nous avons notés dans ce rapport.

De par la présentation de ce document et de notre projet de libellé communautaire de *Loi sur les services en français*, nous souhaitons réitérer notre plein engagement à poursuivre notre dialogue continu et notre importante collaboration sur ce projet porteur pour l'ensemble des communautés franco-ontariennes, francophiles, et ontariennes.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à contacter l'analyste politique de l'AFO, Bryan Michaud, au 613-889-5324, ou par courriel à bmichaud@monassemblee.ca.

Veillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Le président,



CAROL JOLIN

Assemblée de la francophonie de l'Ontario

435 rue Donald - Bureau 336

Ottawa (Ontario) K1K 4x5

Téléphone : 613 744-6649

